

SILLÉ LE PHILIPPE



Bulletin d'informations communales • mai 2008

n°58



Au nom de toute mon équipe municipale, je vous adresse nos plus vifs remerciements pour la confiance que vous nous avez témoignée lors du scrutin municipal.

Nous ferons tout pour être dignes de cette confiance et mener à bien les nombreux projets que nous avons prévu de réaliser au cours de notre mandature.

Ce bulletin municipal est riche en informations des associations et de la vie locale. Merci à tous les bénévoles qui en sont les animateurs et qui ont rédigé les articles.

Enfin, un hommage sera rendu dans ce numéro à deux figures locales qui viennent malheureusement de nous quitter ces dernières semaines : Michel Jenkinson et Marcel Besnier.



Michel Lelièvre, maire

INFORMATIONS COMMUNALES

SILLÉ
LE
PHILIPPE

EXTENSION DE LA MAIRIE

Les travaux de terrassement ont débuté le vendredi 16 novembre 2007, suivait la maçonnerie du lundi 26 novembre au vendredi 15 février, la charpente depuis le vendredi 15 février 2008 et la toiture en ardoises de début mars au mercredi 26 mars 2008.

Plusieurs questions ont été posées à des conseillers sur le choix des entreprises et artisans.

Il faut savoir qu'il existe un code des marchés publics, à plusieurs niveaux : les travaux dépassent 210 000 euros. Nous avons l'obligation de faire un appel public, par voie de presse et électronique. Tout artisan ou entreprise a pu répondre à cette demande dans un délai de 22 jours sous enveloppe cachetée, adressée à la Mairie. Ces enveloppes ont été ouvertes toutes ensemble devant témoins. Chaque réponse a été minutieusement analysée. L'estimation la moins élevée a été retenue par la commission d'appels d'offres.

Conformément au Code des Marchés Publics, l'Entreprise Jean-Yves Corbion n'a pu participer à l'appel d'offres du fait de la fonction d'adjoint de M. Jean-Yves CORBION.

Pour coordonner le chantier, nous avons sollicité la compétence d'un cabinet d'architecte. M. SCHMIT assiste à chaque rendez-vous de chantier.

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2008

Ces inscriptions concernent les enfants nés en 2005. Les enfants nés en janvier ou février 2006 seront inscrits sur une liste d'attente.

Les inscriptions, ainsi qu'une visite de la classe, auront lieu à l'école :

- samedi 10 mai de 9 h à 11 h 15,
- samedi 17 mai de 9 h à 11 h 15,
- samedi 24 mai de 9 h à 11 h 15,
- samedi 31 mai de 9 h à 11 h 15,
- sur rendez-vous en cas d'indisponibilité à ces dates.

Merci de vous munir des pièces obligatoires :

- d'un certificat d'inscription délivré par le Maire,
- du livret de famille,
- du carnet de santé de l'enfant,
- d'un certificat d'aptitude à la scolarisation délivré par votre médecin de famille.

Il n'y a pas d'inscription en cours d'année (sauf pour les nouveaux arrivants).

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2008

La commémoration de la victoire du 8 mai 1945 a été célébrée comme tous les ans dans notre commune. Elle débuta par un dépôt de gerbes aux monuments aux morts de Chanteloup et de Sillé-le-Philippe.

Une messe était célébrée par Mr le Curé Christian du Halgouet, à l'église de Sillé-le-Philippe. Une haie d'honneur était assurée à l'entrée et la sortie de l'office par les porte-drapeaux et les pompiers des communes de Sillé-le-Philippe, Savigné-l'Évêque et Saint-Corneille. Un vin d'honneur était servi aux personnes présentes dans la salle polyvalente.



REPAS DES ANCIENS

Traditionnellement, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) invite les habitants de 70 ans et plus à se retrouver à l'occasion d'un banquet. Cette année, ce sont 77 personnes qui se sont réunies pour partager ce repas préparé par M. et M^{me} POISSON, restaurant "Le Rendez-vous". Joie, amitié et chansons laisseront à chacun un bon souvenir dans l'attente de l'année prochaine



ÉCOLE RENÉ LANGLAIS

CARNAVAL 2008 : UN BEAU DÉFILÉ SOUS LE SOLEIL !



Il a eu lieu le samedi 9 février. Cette année encore, les enseignants et l'Amicale des parents se sont associés pour organiser la fête de Carnaval.

En liaison avec le projet d'école, les enfants ont fabriqué un BONHOMME CARNAVAL sur le thème du cirque : il s'agissait d'un CLOWN.

Parents, enfants, membres du Conseil municipal et des différentes associations du village, curieux... ont défilé dans la bonne humeur, escortés par des musiciens de l'Harmonie de la Vive Parence.

Au retour, une boisson et des crêpes préparées par les

parents d'élèves attendaient les enfants.

Pour terminer cet après-midi dans la bonne humeur et pour fêter la fin prochaine de l'hiver, Monsieur Carnaval a été brûlé au milieu du terrain de l'école. Quelques petits avaient cependant la larme à l'œil de voir disparaître le bonhomme qu'ils avaient confectionné avec application.

"L'ÉCOLE FAIT SON CIRQUE !!!..."



Les arts du cirque, par leur aspect pluriel, peuvent devenir un formidable lieu de rencontre entre les disciplines enseignées à l'école. En effet, le plaisir et la motivation facilitent les apprentissages et les inscrivent dans le vécu et le partage.

Dans le cadre du projet d'école et avec l'accord de M^{me} l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, les enseignants de l'école René Langlais ont concocté une surprise à tous les élèves : l'école de cirque "Mimulus" a planté son chapiteau dans le terrain de l'école.

Toutes les classes se sont succédées pour participer aux ateliers du 26 novembre au 21 décembre 2007.

Les enfants ont vécu un moment fort émotionnellement puisqu'ils ont présenté un spectacle à leurs parents. Au programme : acrobatie au sol, main à main, jonglerie, cycle, voltige, fils tendus, équilibre sur matériel... autant d'exercices qui développent l'adresse, la persévérance, la concentration, le dépassement de soi, l'esprit de groupe et le respect de chacun.

CROSS OUEST-FRANCE

Les élèves de CM ont participé au cross Ouest-France le samedi 19 janvier 2008. Félicitations à tous les enfants de la classe qui, tous selon leur niveau, ont fait le maximum pour se dépasser.

Un grand bravo à Kévin SALE qui est arrivé 4^{ème} sur 226.

Adrien BAZOGE s'est également distingué en arrivant 14^{ème} dans sa catégorie.

Mention spéciale pour Anastasia BARBAT qui est la mieux placée de toutes les filles de sa classe. Elle est arrivée 24^{ème} sur 211.



ACCÈS INTERNET

Pour accéder au site de la commune, il faut inscrire : www.sille-le-philippe.fr (lettres en minuscules, en respectant bien les tirets et points).

Quelques conseils :

- Pour agrandir les photos se trouvant sur le bandeau en haut de chaque page, il faut d'abord sélectionner la photo et cliquer avec la souris côté droit.
- Pour prendre connaissance des menus de la cantine, des événements passés ou à venir : cliquer sur agenda.

PERE CHRISTIAN DU HALGOUET

Depuis le mois de septembre dernier, il est curé de notre paroisse (Savigné, Saint-Corneille et Sillé-le-Philippe) et de Sargé. Il a été ordonné prêtre le 25 juin 2000. Il était, en 2007, vicaire à la Cathédrale du Mans. Il continue à s'occuper de l'enseignement catholique sur la Sarthe et des vocations.



SAGE DU BASSIN DE L'HUISNE

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux a été approuvé en novembre 2007.

Ses objectifs sont :

- Améliorer la qualité, sécuriser et optimiser quantitativement la ressource en eau,
- Restaurer et préserver les écosystèmes aquatiques et améliorer leurs fonctionnalités hydrologiques,
- Assurer le développement équilibré, cohérent et durable des usagers et des activités et protéger la population contre le risque inondation,
- Appliquer le SAGE grâce à une organisation et un pilotage adaptés.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site du SAGE : www.sagehuisne.org.

VOEUX DU MAIRE

Le vendredi 11 janvier 2008, avait lieu les traditionnels vœux du maire en présence des présidents d'associations, du personnel communal, de Madame la directrice de l'école René LANGLAIS, de l'adjudant chef de la Brigade de Savigné l'Evêque, les membres du Conseil Municipal et des nouveaux habitants de l'année 2007.

Monsieur LELIEVRE a rappelé les événements qui, en cours d'année, ont marqué notre commune et a exposé les projets pour cette nouvelle année.

Monsieur le Maire, remerciait aussi les présidents d'association pour leur dynamisme et leur volonté d'animer notre commune tout au long de l'année.

Un vin d'honneur était servi à toutes les personnes présentes.



SERVICE NATIONAL

Le recensement est obligatoire à 16 ans, pour les garçons et les filles, à la date anniversaire et pendant tout le mois qui suit. Aucune inscription n'est autorisée avant cette date. Merci de vous présenter en mairie avec votre livret de famille et votre carte d'identité.

C'est une démarche très importante qui permet :

- de vous inscrire aux examens, concours, lycées,
- de vous inscrire au permis de conduire,
- d'assister à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense,
- de faciliter votre inscription sur les listes électorales.

Pour les personnes non inscrites dès leur 16^{ème} anniversaire une régularisation doit être faite.

En cas de perte, aucun duplicata des attestations de recensement n'est autorisé en mairie.

Renseignements en mairie : 02 43 27 51 08.

Standard national d'information : 03 44 38 36 36.

CANTINE SCOLAIRE

Dans le dernier bulletin, nous parlions de Noël... aujourd'hui Noël est passé, Pâques est passé et nous voici au mois de mai !

Le repas de Noël est toujours très apprécié des enfants puisque 108 enfants sur 114 inscrits à l'école ont participé. M. le maire, les adjoints, institutrices, instituteurs, surveillants et membre du bureau étaient également présents. Nous n'oublions pas les personnes venues aider à la réalisation de cette journée : merci à tous ! Carnaval à la cantine s'est bien déroulé.

Le loto du 21 mars a été une réussite malgré la concurrence aux alentours. Bravo !

Ne pas oublier la randonnée VTT et pédestre le 25 mai. Tous à vélo ou à pied pour faire une journée de fête pour les enfants. Il manque quelques bénévoles pour assurer le bon déroulement de cette manifestation. Avis aux amateurs !

ACCUEIL DE LOISIRS

Avec le concours de la Caisse d'Allocations Familiales et de la M.S.A., une convention a été signée le 16 mai 2008 entre 3 communes, Torcé-en-Vallée, Sillé-le-Philippe et Saint-Célerin, pour accueillir les enfants pendant les petites et grandes vacances scolaires et aussi pour mutualiser un certain nombre de moyens, en particulier la prise en charge d'une direction commune.

L'accueil et les activités se feront à Torcé-en-Vallée. Les accueils périscolaires se feront comme jusqu'à présent dans les communes respectives.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à M^{me} Catherine Pillon : 02 43 24 21 95 ou 06 78 19 90 84.

ÉLIMINATION DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION

Deux exploitants agricoles utilisent ces boues comme engrais pour enrichir leurs terres. La commune remercie M. Alain BESNIER et M^{me} GIRARD car, si aucun exploitant n'était volontaire pour les utiliser, il faudrait engager un coût important pour leur élimination sur un site spécialisé.

RECENSEMENT 2008

Deux agents recenseurs, M^{me} Jocelyne GUILLOT et de Mlle Jézabel MECHE, ont sillonné la commune entre le 17 janvier et le 16 février 2008. Leur coordination a été assurée par M^{me} Nicole CORMIER.

Un premier résultat, non définitif, détermine la population de notre commune à 1 060 habitants pour 485 logements recensés. Dans quelques mois, nous aurons le chiffre définitif (indice INSEE). Nous remercions la population d'avoir répondu rapidement au questionnaire.

CLIC DES 3 TERRITOIRES

Un guichet unique de proximité au service des personnes âgées. Le CLIC des 3 Territoires, présidé par le conseiller général du canton de Ballon, M. Michel TERRAS, a pour mission l'accueil, l'écoute, l'information, le conseil et le soutien aux personnes âgées, handicapées et leurs familles. Madame Claudia Dugast, notre conseillère municipale siègera dans cette structure.

Une coordinatrice par territoire :

Annie PISSOT, coordinatrice, en poste au Centre Social de Montfort-le-Gesnois intervient gratuitement sur le territoire de la Communauté de communes du Pays des Brières et du Gesnois qui compte 15 communes.

Vous pouvez la joindre par téléphone, la rencontrer à son bureau et elle peut se rendre à votre domicile pour évaluer vos besoins.

Les permanences :

- en mairie de Savigné-l'Évêque : le 1^{er} jeudi du mois de 10 h à 12 h.
- en mairie de Connerré : le 2^{ème} lundi du mois de 10 h à 12 h.
- en mairie du Breil-sur-Merize : le 3^{ème} jeudi du mois de 10 h à 12 h.

"Il s'agit d'un travail de partenariat et de coordination avec les divers intervenants".

Contact : Annie PISSOT, Centre social cantonal, place J. Moreau, Montfort-le-Gesnois.
Tél. 02 43 76 70 25.

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE (CCAS)

Chaque commune possède cette commission. Le premier compte rendu de réunion date du 24 juin 1964. La commission se compose de quatre membres du conseil municipal, du maire et de quatre représentants d'associations ou autres collectivités. À Sillé-le-Philippe, en plus de M. Michel LELIEVRE, Président, 8 personnes composent le bureau :

- M. Roger GUILLET, président de l'AFR,
- M^{me} Michèle DETILLEUX, trésorière de l'AFR,
- M^{me} Marcelle TISON, présente depuis le 26 avril 1977
- M. Jean Michel BLIN, représentant un institut médico-éducatif,
- M. Gaston GLINCHE, 2^{ème} adjoint,
- M^{me} Claudia DUGAST, conseillère municipale,
- M^{me} Nathalie GUEDET, conseillère municipale,
- M. Guy PRUDHOMME, conseiller municipal.

La mission principale de cette commission est de venir en aide aux personnes en difficulté.

Un banquet annuel pour les plus de 70 ans est organisé chaque année le 8 mai. Pour Noël, des bons d'achat à utiliser auprès de nos commerçants leur sont également distribués.

URBANISME

Réforme du permis de construire.

L'entrée en vigueur de la réforme de l'Application du Droit des sols (ADS) depuis le 1^{er} octobre 2007 nécessite quelques modifications en matière d'urbanisme.

Il existe désormais trois permis :

- Le permis de construire,
- Le permis d'aménager,
- Le permis de démolir.

Certains travaux et aménagements sont soumis à une déclaration préalable qui remplace la déclaration de travaux. En fonction de la nature, de l'importance et de la localisation de votre projet, vous devez établir votre demande ou votre déclaration sur le formulaire correspondant à retirer en mairie.

Comment constituer le dossier de demande ?

Pour que votre dossier soit complet, le formulaire doit être soigneusement rempli. Le dossier doit comporter des pièces figurant dans le bordereau de remise. Le numéro de chaque pièce figurant dans le bordereau de remise doit être reporté sur la pièce correspondante. Si vous oubliez des pièces ou si des informations nécessaires à l'examen de votre demande ne sont pas présentes, l'instruction de votre dossier ne pourra débuter. Attention : votre dossier sera examiné sur la foi des déclarations et des documents que vous fournissez. En cas de fausse déclaration, vous vous exposez à une annulation de la décision et à des sanctions pénales.

Où déposer la demande de permis ou la déclaration ?

La demande de permis ou la déclaration préalable doit être adressée par pli recommandé avec demande d'avis de réception ou déposée à la mairie de la commune où se situe le terrain. Le récépissé qui vous sera remis vous précisera les délais d'instruction.

Quand sera donnée la réponse ?

Le délai d'instruction est de :

- 3 mois pour les permis de construire ou d'aménager,
- 2 mois pour les permis de construire de maison individuelle et pour les permis de démolir,
- 1 mois pour les déclarations préalables.

Si votre projet nécessite une modification du délai d'instruction (périmètre des bâtiments de France) vous en serez informé dans le mois qui suit le dépôt de votre demande en mairie.

Pour connaître tous les détails sur la nouvelle réforme et obtenir les imprimés, vous pouvez consulter le site internet :

www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr

Des fiches pratiques sont également à votre disposition pour vous aider dans votre démarche.

DES SUBVENTIONS POUR VOS TRAVAUX !

Travaux subventionnés :

- Chauffage (installation ou remplacement), branchement, raccordement gaz, plomberie, sanitaires, toiture, électricité, menuiseries, volets roulants, isolation, tout-à-l'égout, fosse septique ...
- Pour le maintien à domicile : monte-escaliers, remplacement de baignoire par une douche, rampe d'accès...

1/ Vous êtes PROPRIETAIRE BAILLEUR :

La maison que vous louez ou allez mettre en location a plus de 15 ans : une subvention de l'A.N.A.H. peut vous être attribuée sans condition de revenus.

Cette subvention peut s'élever, de 15 à 60 % des travaux H.T. (suivant type de loyer choisi).

Des déductions fiscales importantes peuvent, dans certains cas, s'ajouter à la subvention.

2/ Vous êtes PROPRIETAIRE OCCUPANT de votre logement :

- selon vos revenus, vous pourrez peut-être bénéficier d'une subvention de 20 % à 30 % des travaux H.T. (aide maxi 3 900 €).

De plus :

- si vous avez plus de 65 ans et que vous devez effectuer des travaux de maintien à domicile, la subvention peut s'élever à 70 % des travaux H.T. (aide maxi : 5 600 €).

3/ Vous êtes RETRAITE (pas de condition d'âge de la maison) :

En plus de la subvention précitée :

- une subvention (soumise à condition de ressources) non-remboursable de vos caisses de retraite (de 230 € à 2 500 €) peut également être envisagée
- un prêt sans intérêt du Conseil général (1 800 € maxi) peut compléter ces aides (pour les personnes de plus de 65 ans non imposables).

Tous les travaux concourant à vous aider à rester à votre domicile sont susceptibles d'être subventionnés.

N'HÉSITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER à nos bureaux :

Centre d'amélioration du logement de la Sarthe "PACT"
6 rue de la Pelouse – 72000 LE MANS - Tél. 02 43 24 98 78.

Bureaux ouverts du lundi au vendredi : de 10h à 12h – de 13h30 à 17h30 (sauf vendredi 17h).

MONSIEUR MARCEL BESNIER

Hommage écrit et lu par Monsieur Liaudet lors de la sépulture de Mr Marcel Besnier.

“Doyen de Sillé, Doyen des Besnier,

Marcel, l'homme fort durant toute sa vie, s'en est allé...

Dernier de neuf enfants, à la ferme de la Cosnardière, il a passé ses dix premières années.

Puis au village de Sillé, au Petit Ormeau, pour aider ses parents, il a voulu dans cette voie persévérer. Mais non, le travail de la terre pour lui n'était pas son bâton de réglisse et à la ville il a voulu goûter. Vers 1930, il a voulu découvrir l'apprentissage de la coiffure. Au Mans, il s'est formé, à Pontorson, dans un salon de coiffure, il s'est réalisé.

Durant ces années dans la Manche, il a rencontré Marcelline et le 30 avril 1938, à Saint-Hilaire-du-Harcouët, ils se sont mariés.

Pendant la période de guerre de 1939 à 1945, il a été mobilisé, démobilisé en 1940 et il a eu la chance de ne pas avoir été fait prisonnier.

Par Sainte Thérèse de Lisieux, il était protégé ; toute sa vie, il l'a répété, elle le protégeait personnellement. Il lui vouait une grande adoration.

Sur 55 ans de mariage, 46 ans se sont passés à Sillé, sans enfant, mais très entouré au sein de cette grande et belle famille Besnier. Quatre d'entre eux vont dans un instant, procéder au rite religieux de la lumière, c'est leur action de grâce au nom de tous.

En 1947, Marcel a ouvert le premier salon de coiffure Hommes et Dames à Sillé, leur port d'attache était trouvé ; sa vie au service des autres pouvait commencer, sinon continuer. Sur le plan professionnel, Marcel avait la réputation d'avoir la main douce et de raser de près ; entre nous, on l'appelait le “barbier de Sillé”.

Homme libre, homme de caractère, solide, doté d'un grand charisme, il gérait sa vie de manière ordonnée.

Le lundi, traditionnellement jour de repos chez les “couëffeu”, comme l'on dit dans la Sarthe, dès le lever du jour, ayant longtemps regretté de ne pas avoir acheté à l'époque la ferme de la Cosnardière, il bêchait, plantait, sarclait, butait, fumait dans le jardin de son beau-frère Marcel et parfois récoltait pour le plaisir de sa sœur Marie.

Les autres jours, il s'activait pour le service des autres.

Dès 1952, il s'engage comme pompier volontaire ; très manuel, solide comme un roc, bon vivant certes, aimant la vie, curieux de tout comme l'on dit également dans la Sarthe, chaleureux et de communication très facile, disponible, notamment pour le Comité des fêtes, rigoureux pour lui-même et pour les autres, il a travaillé dur pour gravir tous les échelons de cette si belle arme, celle des sapeurs-pompiers, et en devenir le chef de corps à Sillé-le-Philippe. Il le quittera en 1978 avec le grade de capitaine.



Sa retraite d'artisan coiffeur, Marcel l'a prise officiellement à 60 ans. Ce n'est pas pour cela qu'il a lâché ses ciseaux. Mais engagé depuis les années 60, avec son ami Paul Duchêne maire de Sillé-le-Philippe, au Comité départemental du Souvenir Français, il n'a eu de cesse de vouloir créer un comité local à Sillé. Tenace et avec le concours de notre ami commun, Roland de Belabre, tous deux également respectueux des traditions, ils ont créé dans les années 80, le comité local du Souvenir Français.

Marcel, vous en avez assuré la présidence de 1993 à 1999.

Ces drapeaux qui vous entourent aujourd'hui, ceux du Souvenir Français, des Anciens combattants, des Sapeurs-pompiers, de la Résistance vont s'incliner devant vous en reconnaissance de votre chemin de vie.

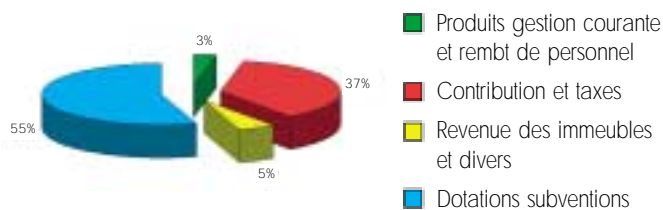
**Vous avez souvent répété la devise du Souvenir Français :
À NOUS LE SOUVENIR ! À EUX L'IMMORTALITÉ !**

**Tous ici rassemblés pour saluer l'homme généreux que vous avez
été durant cette vie, nous vous disons :**

À VOUS L'IMMORTALITÉ ! À NOUS LE SOUVENIR !

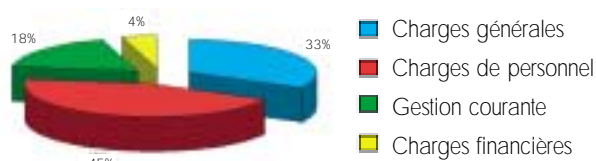
ADIEU MARCEL”

COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE 2007



Recettes fonctionnement 2007

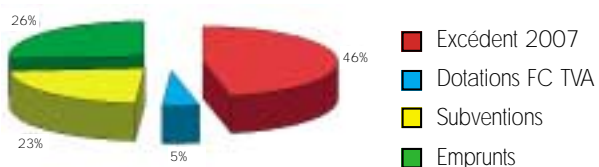
Produits gestion courante et remb de personnel	13 498,20
Contributions et taxes	163 592,00
Revenu des immeubles & divers	21 185,46
Dotations subventions	239 952,89
Total	438 228,55



Dépenses fonctionnement 2007

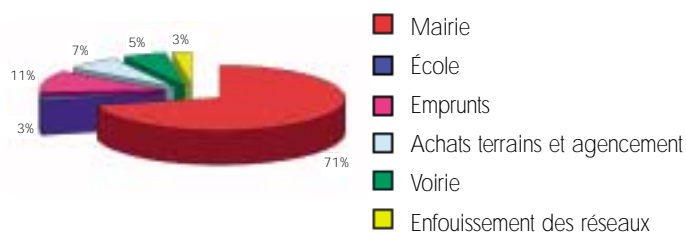
Charges générales	134 350,41
Charges de personnel	181 275,36
Gestion courante	75 266,05
Charges financières	18 239,48
Total	409 131,30

BUDGETS PRIMITIFS DE LA COMMUNE 2008



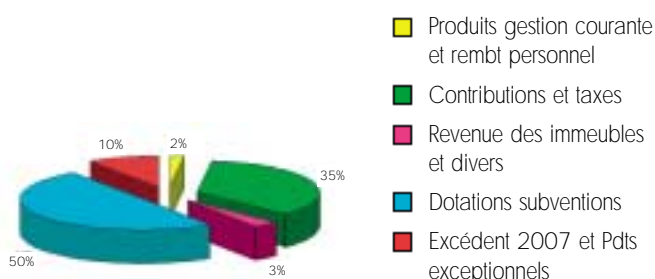
Recettes investissement 2008

Excédent 2007	256 849,00
Dotation FC TVA	25 300,00
Subventions	124 903,00
Emprunts	144 400,00
Total	551 452,00



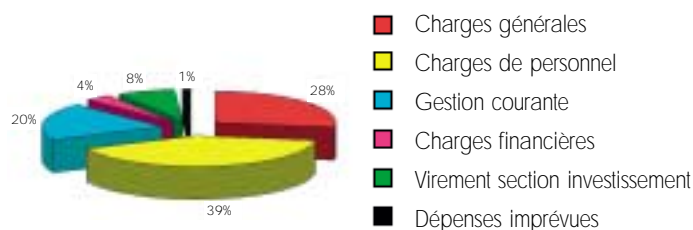
Dépenses investissement 2008

Mairie	394 000,00
École	14 000,00
Emprunts	60 540,00
Achats terrains et agencements	39 000,00
Voirie	30 000,00
Enfouissement des réseaux	13 912,00
Total	551 452,00



Recettes fonctionnement 2008

Produits gestion courante et remb de personnel	9 100,00
Contributions et taxes	176 020,00
Revenu des immeubles & divers	17 000,00
Dotations subventions	245 487,00
Excédent 2007 et Pds exceptionnels	48 571,00
Total	496 178,00



Charges fonctionnement 2008

Charges générales	13 6680,00
Charges de personnel	200 390,00
Gestion courante	97 015,00
Charges financières	18 188,00
Virement section investissement	389 29,00
Dépenses imprévues	4 976,00
Total	496 178,00

AÎNÉS RURAUX

Le 19 décembre 2007, le club organisait son repas de fin d'année qui a réuni 90 personnes, dans une ambiance conviviale, autour d'un bon repas confectionné par nos nouveaux restaurateurs de Sillé-le-Philippe. Le club prend en charge une partie de ce repas, grâce aux résultats excédentaires des différentes manifestations organisées en 2007.

Le 16 janvier 2008 avait lieu l'assemblée générale ordinaire annuelle, suivie de la galette des rois. Le rapport moral présenté par Christiane PORET a fait le point sur les activités 2007 et sur les projets 2008. Faute de nouveaux bénévoles désirant s'impliquer dans de nouvelles activités, elles seront sensiblement les mêmes qu'en 2007 à savoir :

- randonnée le lundi après-midi,
- cartes le jeudi après-midi,
- boules le vendredi après-midi.

Il sera organisé les concours de boules et de belote, ainsi que 2 bals. Pour toutes ces manifestations, les dates ont été communiquées dans un dépliant remis aux adhérents et sympathisants. Pour cette année 2008, nous constatons une baisse des adhérents, phénomène

qui n'est pas particulier à notre club comme l'a indiqué le Président cantonal des Aînés Ruraux, Roger CHOPLIN, qui nous a fait l'honneur d'assister à notre assemblée générale.

Le rapport financier présenté par notre trésorier Claude ROSSIGNOL fait ressortir un compte d'exploitation en équilibre, reflétant une gestion saine du club.

Enfin, l'accent a été mis sur l'impérieuse nécessité de compléter notre bureau afin d'assurer la pérennité du club des aînés ruraux pour les années à venir, plusieurs membres actuels ayant averti qu'ils allaient arrêter fin 2008.

Que chacun réfléchisse et nous rejoigne.

Enfin, nous terminerons par un hommage à notre vice-président, Michel JENKINSON qui nous a quitté en février 2008. Il a été notre président jusqu'à ce que la maladie l'oblige à abandonner son poste. Pendant de longues années, il avait participé activement à la bonne marche du club. Sa disparition nous attriste profondément, mais nous en garderons un souvenir ému car il a marqué notre club de son empreinte grâce à sa gentillesse, son dévouement et ses qualités humaines.

MICHEL JENKINSON

Président de l'association des Aînés Ruraux de Sillé-le-Philippe et conseiller municipal depuis 2007, Michel Jenkinson a succédé à M. Maurice Evrard avant de passer la main à M^{me} Poret.

Dans cette responsabilité, il a su continuer à faire rayonner l'association des Aînés Ruraux en poursuivant et développant les nombreuses activités de ce club. Cela a pu se réaliser grâce à sa gentillesse, à son sens de la convivialité et du dévouement pour les autres et à sa grande disponibilité, qualités dont il a pu faire profiter le Conseil municipal et, donc, l'ensemble de la population de Sillé-le-Philippe.



AMICALE RENÉ LANGLAIS

C'est avec vos compliments et vos encouragements que notre association a clôturé l'année 2007 en beauté et nous vous en remercions très sincèrement, cela nous a fait extrêmement plaisir. Les torchons réalisés par les enfants ont été une véritable réussite. L'amicale a également innové en offrant un cadeau et une brochette de bonbons à chaque élève lors du petit goûter de Noël. Ces différentes initiatives ont été très appréciées de tous.

En ce qui concerne notre dernière manifestation :

Le soleil a brillé cette année sur le défilé de Carnaval qui a été lui aussi un vrai succès. C'est dans la joie et la bonne humeur que parents, enfants et enseignants ont défilé dans les rues de notre village, accompagnés des musiciens de l'harmonie de la Vive Parence. Cette magnifique journée s'est terminée par une dégustation de crêpes (faites par les parents) offertes aux enfants de l'école à la salle polyvalente et par l'embrasement de "Monsieur Carnaval" pour annoncer l'arrivée du printemps. Nous remercions tous ceux qui ont participé à cette journée. Merci également aux "pousseurs" de chariot des musiciens qui n'ont pas démerité cette année au vu du parcours très vallonné !!

Dates à retenir : kermesse de l'école le samedi 21 juin 2008.

Nous vous rappelons que l'Amicale est ouverte à tous et que tous les bénévoles sont les bienvenus.

Composition du bureau :

M^{me} BOINARD Laurence, présidente,
M^{me} PERROUD Marion, vice-présidente,
M^{me} COULAIS Aurélie, trésorière
M^{me} CONNAN Sylvia, secrétaire.

CENTRE SOCIAL RURAL DE MONTFORT-LE-GESNOIS

Le centre social rural du canton de Montfort-le-Gesnois est une association loi 1901 présidée par le Sénateur Cléach.

Le centre social pour quoi ?

- pratiquer des activités de loisirs,
- accomplir des démarches administratives,
- trouver des réponses sociales,
- rechercher des informations,
- organiser des rencontres familiales,
- être accompagné dans la recherche d'un emploi ou d'une formation,
- recevoir une aide pour trouver un logement,
- donner un peu de son temps bénévolement.

Le centre social pour qui ?

- les parents et les enfants,
- aide aux départs en vacances,
- ateliers loisirs familiaux,
- multi accueil, haltes garderies,
- PMI,
- aide alimentaire.

Les demandeurs d'emploi

- aide à la rédaction de lettres et de CV,
- affichage des offres d'emploi,
- cyber base emploi,
- aide à la formation,
- chantier d'insertion pour les personnes allocataires RMI.

Les jeunes

- point Information Jeunesse,
- aide et soutien à la réalisation de projets,
- animations ponctuelles avec les accueils jeunes.

Les personnes âgées

- CLIC,
- aînés ruraux.

CLUB SPORTIF DE SILLÉ-LE-PHILIPPE FOOTBALL

Samedi 7 juin 2008 : tournoi de sixte.

Dimanche 8 juin 2008 : concours de pétanque.

CLUB DE BASKET

La saison 2007-2008 est bien avancée et le nombre de licenciés dépasse désormais la cinquantaine. Les séances d'entraînement ont lieu le mercredi après-midi et le jeudi soir. Elles sont organisées en fonction de l'âge ou la catégorie.

Les babys et mini-poussines :

De 14 h à 15h 15, sous la responsabilité de Cathy et Marie-Noëlle, 4 babys et 6 mini-poussins filles et garçons s'adonnent au joie de la découverte du basket au moyen de jeux d'adresse avec ou sans ballon. Les résultats sont encourageants et les progrès notables, ce qui leur permet de participer à des rassemblements. Les enfants sont bien entendu ravis et prêts à accueillir de nouveaux camarades de jeux.

Les mini-poussins et poussins :

15 enfants âgés de 7 à 10 ans participent assidûment le mercredi après-midi de 15 h 15 à 16 h 30 aux entraînements assurés par Hugues PAULOIN et deux jeunes benjamines : Alexandra GOUPIL et Cynthia BLOT. Une partie de ces enfants participe aux rassemblements mini-poussins qui ont lieu un samedi par mois. L'autre partie participe chaque samedi au championnat Spirou argent poule D.

Cette équipe de poussins est composée pour la moitié de joueurs surclassés ce qui peut expliquer que les victoires ne sont pas encore très nombreuses mais l'envie est là et les victoires vont arriver.

L'objectif d'Hugues est de fidéliser ces enfants afin d'avoir d'ici deux ans une équipe poussins compétitive.

À noter : cette année, deux parents de joueurs, commerçants de Sillé ont offert à nos jeunes joueurs une tenue complète aux couleurs de Sillé-le-Philippe.

Les benjamines :

Elles sont entraînées par Gilles FURET et Cathy LE LUC. L'équipe est composée de 10 joueuses originaires de Sillé et des communes avoisinantes (Savigné-l'Évêque, Saint-Corneille, Lombron). L'entraînement a lieu le mercredi après-midi entre 17 h et 18 h 30 et se déroule dans un bon esprit.

Les benjamines pour la plupart jouent au basket-ball depuis 4 ans et obtiennent des résultats très encourageants. Cette année, elles ont remporté la première phase du championnat en division 2 honneur et jouent actuellement en division supérieure ; les résultats sont très honorables et elles sont classées en milieu de tableau.

Les minimes :

Mickaël a toujours le plaisir de gérer ce groupe à qui il a appris les rudiments du basket. Les petites sont devenues grandes et s'entraînent le jeudi soir de 19 h à 20 h.

Lors de la première partie de la saison, elles ont terminé en tête de leur groupe et désormais elles participent à un championnat beaucoup plus relevé, ce qui n'est pas pour leur déplaire.

Les seniors :

L'entraînement a lieu le jeudi soir de 20 h à 22 h avec Christophe lorsqu'il est disponible.

L'effectif, cette année de 8 joueuses, a permis à l'équipe de se comporter plus qu'honorablement en championnat.

Un arbitre est toujours attendu : avis aux amateurs !...

Pour tous renseignements, contacter Guy PRUDHOMME.
Tél. 02 43 27 94 47.

COURSE CYCLISTE

La traditionnelle course cycliste de Sillé-le-Philippe s'est déroulée le lundi de Pentecôte 12 mai 2008 sous un très beau soleil et avec une affluence de spectateurs.

Cette épreuve était organisée par le MSV (le Mans Sarthe Vélo). Les engagements à cette course étaient à la fois de qualité et en grand nombre.

Le classement de l'épreuve :

Vainqueur : Aurélien Guilon – UC Sablé.

2ème : Willy Brault – Vélo Sport de Chartres.

3ème : Mickaël Berthelot – Association Sportive de Montlouis.

TIRAGE DE LA TOMBOLA

Lot n° 1 : un vélo VTT homme,
M. Marceau Avril, rue du Vivier à Sillé-le-Philippe (n° 317).

Lot n° 2 : un appareil photo numérique,
M. Guy Chrétien, rue du Vivier à Sillé-le-Philippe (n° 26).

Lot n° 3 : une imprimante photo scanner,
M^{me} Simone Besnier, 35 rue Principale à Sillé-le-Philippe (n° 105).

Lot n° 4 : un aspirateur sans sac,
M. Denis Bovagnet, 14 rue de Beaufay à Chanteloup, Sillé-le-Philippe (n° 157).

Lot n° 5 : une table + deux bancs pliants en bois,
M. Michel Lelièvre (n° 45) remis en jeu,
M. Pascal Dutertre, Sillé-le-Philippe (n° 261).

Lot n° 6 : un mijoteur électrique de 6.5 l,
M. Thierry Grosrenault, 165 rue de la Bertinière au Mans (n° 257).

Lot n° 7 : un barbecue à roulettes,
M. Claude Berger, la Petite Mouchetière à Sillé-le-Philippe (n° 79).

Lot n° 8 : un service à fondue,
M. Raymond Cheron, Les Carrières à Cherré (n° 71).

Lot n° 9 : bon pour un repas à l'auberge de la Tour à Beaufay
M. Virilouvet, auberge de la Tour à Beaufay, remis en jeu
M^{me} Germaine Poilpré, 43 rue Principale à Sillé-le-Philippe.

Et de nombreux autres lots, dont un par carte, au choix, à retirer à l'épicerie chez M^{me} Nathalie Guedet, Grande Rue à Sillé-le-Philippe.

POIDS DU PANIER :

Estimé à 8.700 kg par M. Marcel BESNIER, 35 rue Principale à Sillé-le-Philippe, pour un poids réel de 8.700 kg.



Le voyage de l'UDOM aura lieu le 14 juin 2008 à la découverte du Saumurois.

Départ de Sillé-le-Philippe à 7 h 45 en autocar.

Arrivée à Rochemenier, visite du village troglodyte avec ses fermes et sa chapelle souterraine.

Accueil à l'auberge de la caverne sculptée.

Visite guidée du musée aux anciens commerces.

Visite des chemins de la rose accompagnée d'une dégustation de produits régionaux.

18 h 45 retour dans notre région.

60 € tout compris.

Renseignements : Bernard CORBION, tél. 02 43 27 99 95.

Le congrès du Souvenir Français a eu lieu, cette année, à Beaumont-sur-Sarthe, le 26 avril 2008.

À 9 heures 30, cérémonie au carré militaire du cimetière,

Assemblée générale,

Office religieux à l'église de Beaumont,

Cérémonie au monument aux morts.

Cette journée était présidée par M. CAFFIERIE, délégué général accompagné des autorités civiles et militaires.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 28 JUILLET 2007

La remise des prix a été effectuée le vendredi 11 janvier 2008 à 20h00.

Résultat de la visite du jury intercommunal du 28 juillet 2007 :

1^{ère} Catégorie : MAISONS AVEC JARDIN

0° M. & M ^{me} BESNIER Joël, 14, rue Neuve (Hors concours)	147
1° M. & M ^{me} PISSOT Maurice, le petit carrefour	129.5
2° M. & M ^{me} PLESSIS Daniel, 9 rue du Vivier	125.5
3° M. & M ^{me} PESSON Roger, 17 rue neuve	112.5
3° ex M. & M ^{me} HY Michel, 9 rue de Beaufay	112.5
5° M. & M ^{me} GUILLARD Patrick, Le Chalet	109

2^{ème} Catégorie : MAISONS AVEC DÉCOR FLORAL SUR RUE

1° M. & M ^{me} TRONCHET Claude, 30 rue Neuve	139.5
2° M. & M ^{me} CABARET Roger, L'Echange	128
3° M. & M ^{me} BESNIER Edmond, 12 bis rue Neuve	122.5
4° M. & M ^{me} BRILLANT Roger, 14 rue du Vivier	105.5
5° M. & M ^{me} CABEAU Jean-Pierre, 16 rue de la Futaie	97.5

3^{ème} Catégorie : MAISONS AVEC BALCON

1° M. & M ^{me} BESNIER Claude, 5, Rue Neuve	123.5
2° M. & M ^{me} BARBET Joël, 10 rue des Courtils	113
3° M. & M ^{me} CORMIER Alphonse, 24 rue Neuve	102.5
4° M. & M ^{me} MERCIER Marcel, 7 rue Neuve	100
5° M. & M ^{me} LIGET Robert, 28 rue Neuve	91.



FAMILLES RURALES

Aide à domicile :

Depuis février 2008, un nouvel agent d'accueil tient permanence le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois de 10 h à 11 h au point lecture, 9 rue Principale. Vous pouvez le joindre au 02 43 25 97 02.

Les bénévoles Marie-Odile HAVARD et Michèle DETILLEUX sont également à votre écoute de 10 h à 12 h pour répondre à vos questions et mettre en relation demandeurs d'emplois et utilisateurs pour de petits travaux domestiques, tels que ménage, repassage, jardinage, bricolage etc.

Projets :

Vous avez un savoir-faire, venez le faire savoir.

Ce message s'adresse aux mamies, mais aussi à toutes celles et ceux qui ont une passion pour les travaux manuels. Passion à transmettre à des enfants. Travaux de tricot, couture, broderie et tous autres travaux manuels.

Cette activité pourrait se dérouler au sein de l'ancienne école, dans le local billard.

D'autres projets sont à l'étude...

Randonnées :

Familles Rurales participe à la randonnée du 25 mai 2008 (rando au profit de la cantine) en proposant un parcours pédestre.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE : Tél. 02 43 27 51 08 ; Fax 02 43 27 39 66.
mail : mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Du lundi au jeudi de 14 h 00 à 17 h 45

Le vendredi et samedi de 9 h 00 à 11 h 30

Les modifications des horaires d'ouverture sont signalées aux portes de la Mairie ainsi que chez les commerçants.

M. Michel LELIEVRE, Maire,
M. Roger MEDARD, 1^{er} Adjoint,
M. Gaston GLINCHE, 2^e Adjoint,
M. Jean-Yves CORBION, 3^e Adjoint
M. Daniel GOUPIL, 4^e Adjoint
sont disponibles sur simple rendez-vous.

BUREAU DE POSTE : Tél. 02 43 27 56 91.

Ouverture : mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h.

POMPIERS : En cas de sinistre appeler le 18.

SAMU : Le 15.

GENDARMERIE DE SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE : Tél. 02 43 27 50 11.
Pour toute urgence, jour et nuit, composez le 17.

ÉCOLE RENÉ LANGLAIS : Tél. 02 43 27 53 46.

CURÉ DE LA PAROISSE : Christian du Halgouet
Tél. 02 43 27 50 62.

HORAIRES DES MESSES POUR SILLÉ-LE-PHILIPPE :

Jeudi 8 mai : 11 h 15 Sillé-le-Philippe, Cérémonie du 8 mai.

Samedi 17 mai à 18 h 30 à Sillé-le-Philippe.

Samedi 21 juin à 18 h 30 à Sillé-le-Philippe.

En juillet et en août, messe tous les dimanches à 11 h 15 à Savigné-l'Évêque.

Vendredi 15 août, fête de l'Assomption, messe à 11 h 15 à Savigné-l'Évêque.

QUI APPELER ? QUI PRÉVENIR ?

EDF : Tél clientèle 0 800 400 916 -

Dépannage 0 800 333 072 (préparer référence client).

GENERALE DES EAUX : 0 811 902 902 (préparer référence client).

ASSAINISSEMENT SOAF :

Tél renseignements/dépannage : 0 800 678 948 (référence client).



Ce bulletin est imprimé
sur du papier certifié PEFC.